

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2454

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 56

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« préfet de »

les mots :

« représentant de l'État dans la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.